Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 014-200065589-20260910-2026_14B-DE

Publié le 27/10/2026

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL ES DUNES
1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

Date de convocation
12.08.2026

Nombre de conseillers :	
En exercice :	10
Présents :	9
Votants	**9**
Quorum :	**6**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-six le dix septembre à 18h30, le Bureau communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL, Président.

Etaient présents : Philippe PESQUEREL, Nathaly MONROCQ, Jean-Christophe CARON, Olivier GUILLEMETTE, Claude FOUCHER, Angélique LEMIERE, Magali LONCLE, Philippe PIARD, Jacques-Yves OUIN, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Régis CROTEAU

Secrétaire de séance : Jean-Christophe CARON

Délibération n° 2026/14B
Objet : Création d'un jardin de détente aux abords du complexe aquatique

Afin de créer un espace de détente entre les différents équipements situés aux abords du complexe aquatique, un aménagement paysager dédié à la détente et à la végétalisation du site sera réalisé. Les travaux prévoient notamment :

- La création d'une noue,
- L'aménagement d'un chemin et d'une aire de détente,
- La fourniture et l'installation de bancs et tables de pique-nique en matériaux recyclés,
- La plantation d'arbres et l'aménagement de massifs,
- L'engazonnement des surfaces concernées.

Après consultation de plusieurs entreprises, il a été décidé de retenir l'entreprise Créa2Paysage à Canteloup pour la somme de 32 265,83 € HT soit 38 719,00 € TTC.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Décide de valider l'offre de l'entreprise Créa2Paysage pour la somme de 32 265,83 € HT soit 38 719,00 € TTC.

↳ Autorise M. le Président à accomplir toutes les démarches et formalités et à signer le devis.

↳ Informera le Conseil communautaire de cette opération lors de la prochaine séance.

Pour extrait conforme, Le Président,

Philippe PESQUEREL

COMMUNAUTE de COMMUNES Val ès dunes